



Compte-rendu du CAVL du 15 janvier 2014

Rectorat
3, boulevard
de Lesseps
78017
Versailles
Cedex

Division
D'appui et de conseil
aux établissements et
aux services

Monsieur le Recteur ouvre la séance et remercie les jeunes élus présents pour leur investissement dans la vie lycéenne qui représente une dimension importante du fonctionnement de la vie scolaire des établissements de notre académie.

Il rappelle que 2014 sera une année riche pour la vie lycéenne notamment à travers la mise en œuvre de l'acte 2.

I - Synthèse académique de la vie lycéenne

Monsieur le Recteur remercie les élèves et les référents « vie lycéenne » qui se sont impliqués dans les différentes réunions de travail mises en place au sein des départements afin de recueillir les propositions des lycéens sur cette problématique.

Il est précisé qu'un élu CAVL était aux côtés des PVS départementaux et académique et du DAVL à chacune des réunions départementales.

Les élus ont travaillé ce matin pour préparer la synthèse académique présentée sous forme d'un Powerpoint et qui reprend l'ensemble des suggestions émises par les lycéens. Elle sera remise au Ministre lors du CNVL des 10 et 11 février.

Quatre grands thèmes ont été définis :

- Faire vivre la démocratie lycéenne
- Favoriser le bien-être au lycée
- Promouvoir l'engagement lycéen
- Donner sens à la laïcité.

L'ensemble des travaux est joint au présent compte-rendu.

Il convient maintenant, après cette phase de concertation, de voir ce qui sera retenu par le ministre.

Monsieur le Recteur précise toutefois que l'on pourrait envisager de tester sur l'académie certaines initiatives, si elles sont très élaborées et correspondent à une attente des différents acteurs.

II - Actualité de la vie lycéenne : projets du CAVL:

- Web –radio : bilan d'étape

La première émission est prête et montée, mais la diffusion en est retardée du fait d'un problème technique. Elle devrait à terme être hébergée sur un site du CRDP.

La seconde émission est déjà programmée pour février. Elle sera enregistrée durant le salon interTICE.

Les élèves signalent que, dès à présent, les productions des lycéens peuvent être transmises.



2/2

- Point sur les projets inter-CAVL (Créteil / Paris / Versailles) : « Sublime ton lycée »

Il est indiqué que le projet est finalisé, le règlement du concours est prêt.

Il reste à définir la forme que cela prendra et ce qui pourra être attribué au vainqueur.

L'affiche est en préparation par les lycéens de Paris.

Un tirage en grand format pourrait être offert à l'établissement gagnant.

La question de la composition d'un jury se pose, il faut impérativement garantir son impartialité.

Il est proposé de constituer un jury inter-académique.

- Séminaire citoyenneté « européen-francilien » :

Un déplacement à Strasbourg est prévu du 30 mars au 1er avril, pour travailler avec des eurodéputés sur la démocratie lycéenne européenne.

Des outils sur ce thème (Web radio, journaux..) sont en cours de réalisation pour communiquer sur ce projet.

Le programme est en cours d'élaboration : il est envisagé un inter-CAVL avec l'académie de Strasbourg, la rédaction d'une motion à déposer au Parlement européen sur la vie lycéenne.

Le coût de ce projet s'élève à 16000 euros, le financement en sera assuré par la Région Ile de France et par les fonds de vie lycéenne des trois académies franciliennes.

III – Questions / informations diverses

- Valorisation du CAVL au niveau académique : il est signalé la mise en ligne par la DACES des comptes-rendus et des dates de réunion du CAVL sur le Portail Intranet Académique qui sera ouvert aux établissements, le 15 février prochain.

- Projet de formation des élus CVL par bassin : il est envisagé la mise en place d'une formation académique des élus CVL par le biais de « formateurs – ressources » que sont les référents de la vie lycéenne. Cela nécessitera en amont une formation des formateurs animée par le DAVL et les PVS.

Les élus CVL devraient être formés avant les élections du CAVL.

- FVL : la commission d'étude des projets FVL se tiendra jeudi 13 février de 14H00 à 17H00 au rectorat.

Les élus CAVL appelés à y participer ont été désignés ce matin.

Monsieur le Recteur s'engage à garantir pour cette année le maintien des crédits ouverts l'an dernier pour les FVL - subvention d'environ 60 000 euros.

Il est rappelé que les crédits concernant la partie fonctionnement doivent être demandés par les lycées en remplissant la rubrique « fonctionnement » de l'application FVL.

Le prochain CVL se réunira le 29 avril 2014.

Le Recteur de l'Académie

Pierre-Yves DUWOYE